LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 31 MARS 1888

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Poésie : Sonnet, par Chs A Gauvreau.—La résurrection.—Chronique des voyages et de la géographie.—Voyages de M. Alphonse Pinard, par Jules Gros.—La mode pratique, par Cousine Jeanne.—Les larmes du Christ, par Faucher de St-Maurice.—Choses et autres.—Concert artistique.—Récréations de la famille.—Feuilleton : Pauline.

GRAVURES : La Résurrection.—Les Saintes Femmes au tombeau.—La danse du bâton chez les Indiens.—Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	*$50*
2me "	*25*
3me "	*15*
4me "	*10*
5me "	*5*
6me "	*4*
7me "	*3*
8me "	*2*
86 Primes, à $1	*86*
94 Primes	*$200*

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

NOS PRIMES

QUARANTE-HUITIÈME TIRAGE

Le quarante-huitième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros de mars), aura lieu SAMEDI, le 7 AVRIL, à huit heures du soir, dans la salle de l'UNION ST-JOSEPH, coin des rues Ste Catherine et Ste-Elisabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.

LES CONCOURS DU *MONDE ILLUSTRÉ*

Prix de M. O. M. AUGÉ, avocat, concours du mois d'avril. Sujet :

Le chevalier d'Iberville.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 5 avril.

Prix de l'hon. H. MERCIER, concours du mois de mai. Sujet :

La femme Canadienne.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 5 mai.
Chaque prix est de $20.
On doit adresser les articles au MONDE ILLUSTRÉ, 30, rue Saint-Gabriel, Montréal.

ENTRE - NOUS

On est heureux à la Cour d'Angleterre.. La fille de la Reine Victoria est impératrice d'Allemagne et son avenir est assuré.

Que ceci ne vous fasse pas trop sourire, car c'est avec la plus grande anxiété que l'on a suivi du château de Windsor, les différentes phases de la maladie de Guillaume et de celle du prince héritier, actuellement régnant sous le nom de Frédéric III, non pas que l'on craignit une commotion politique capable d'ébranler Albion, ni que l'on eût une amitié bien profonde pour ces deux allemands, mais parcequ'il s'agissait d'une question bien plus grave... une question d'argent.

Si Fritz, le prince héritier était mort avant son père, madame Fritz n'aurait jamais été impératrice et serait restée veuve pauvre, à peine aurait elle eu cent mille piastres de rente.

La misère à peu près; pas la moitié des revenus d'un modeste banquier juif!

Mais le ciel n'a pas permis une telle infortune et l'avenir de la nouvelle impératrice est assuré, Frédéric est couronné, sa femme aura un douaire considérable... il peut mourir.

*** Il peut si bien mourir que tous les médecins allemands hurlent aux chausses du docteur anglais Mackenzie, qu'ils accusent presque d'avancer les jours de Frédéric III.

De son côté, le Dr Mackenzie se défend comme un beau diable et prétend que les médecins allemands ne savent pas ce qu'ils disent, que l'empereur «souffre d'une affection peu dangereuse, mais... dont les symptômes indiquent un affaissement général de l'organisme.»

Ce «mais» est gros de menaces et équivaut à dire que si la maladie n'est rien, le malade est perdu.

Les médecins raisonnent presque tous de la même manière, on coupe un patient en morceaux, l'opération réussit bien, magnifiquement bien, mais le malheureux rend le dernier soupir deux jours plus tard.

Ce qu'il y a de plus curieux dans cette affaire, c'est qu'après avoir été d'avis que, seul le climat de San Rémo pouvait sauver le malade, les médecins lui conseillent maintenant à l'unanimité un voyage en Suède ou en Ecosse. C'est la même chose, sauf que c'est tout le contraire, comme demi tour à droite et demi tour à gauche.

En attendant, le pauvre empereur a la gorge coupée, il respire par un tube, en argent il est vrai, mais il préférerait à ce métal précieux un bon larynx, comme en possède le plus humble de ses sujets.

*** Le monde politique ne parle que de l'affaire Boulanger, et, comme toujours en pareil cas, les avis sont partagés, et les preuves pour et contre sont tellement embrouillées, qu'il est difficile de s'y reconnaître, à distance comme nous le sommes.

Le comité d'enquête va peut-être tirer la chose au clair, je dis peut-être, car il est à craindre que les passions politiques et les jalousies ne s'en mêlent et n'influent trop sur le jugement qui sera prononcé.

Je ne vous cache pas que j'aime beaucoup le général Boulanger, sans toutefois approuver tous ses actes et surtout l'expulsion, de l'armée, des princes d'Orléans. On aurait pu admettre cette mesure à l'égard du Comte de Paris, quoique je ne sois pas prêt à me prononcer d'une manière définitive, mais le renvoi des braves qui avaient combattu pour leur pays comme de bons soldats, m'a vraiment indigné.

Cependant il est impossible d'oublier que le général Boulanger, comme ministre de la guerre, a fait beaucoup de bien, il a opéré des réformes utiles et a donné à l'armée cette confiance qui est souvent la moitié de la victoire.

Quand à le voir devenir député, jouer un rôle politique, faire alliance avec un parti ou l'autre, nul ne doit le désirer.

On l'accuse en ce moment d'avoir agi d'une manière louche pendant les dernières élections partielles et de s'être absenté de son poste sans permission, dans le seul but de s'entendre avec des amis politiques ennemis du ministère actuel. Si l'accusation est prouvée, on a eu raison de le relever de son commandement et l'exemple est nécessaire. Si elle est fausse, c'est le ministère qui doit tomber.

Mais, avant d'attendre les preuves, la plupart des journaux français se sont emballés et se sont égarés dans des divagations à perte de vue.

Nous suivons avec intérêt ces graves événements, et nous souhaitons que notre mère-patrie n'en souffre pas trop.

*** Nous voici dans la semaine de tristesse qui doit se terminer par un jour de grande joie dans toute la chrétienté, le jour de Pâques, que l'on considère généralement comme le véritable premier jour de printemps.

Ce jour là, les enfants vont à la ronde à la récolte des œufs qu'on leur distribue au passage dans le village

M. André Theuriet a brodé sur ce sujet une charmante poésie que vous lirez sans doute avec autant de plaisir que je l'ai fait moi-même :

Voici le vendredi de la Sainte Semaine ;
Les enfants des hameaux, quand l'aube luit à peine,
S'assemblent sur la place, et les voilà partis
Pour les bois, les aînés guidant les plus petits.
Ils suivent les détours des agrestes allées,
Et vont devant le seuil des fermes isolées
Chanter selon l'usage et demander des œufs.
Silvain, le plus âgé, fier de ses sabots neufs,
Les fait gaiement sonner sur les cailloux, et Jacques
Répète la chanson et rêve aux œufs de Pâques.
Landry, l'enfant de chœur, porte le grand panier ;
Le petit Jean-Louis, qui marche le dernier,
Tout aise et tout guillard au sortir de l'école,
Se taille un vert sifflet dans un rameau de saule.
Avril dans les taillis pousse de fins bourgeons,
Et les fleurs qui déjà s'ouvrent dans les buissons,
Narcisses, jolis bois, primevères mielleuses,
Paraissent agiter leurs têtes curieuses
Et saluer le groupe errant des écoliers.
Mais bientôt, par-dessus les branches des halliers,
On voit fumer les toits de la première ferme.
Pénétrant dans l'enclos qu'une barrière ferme,
La troupe des quêteurs se glisse sans parler
Jusqu'au seuil entr'ouvert, d'où l'on peut contempler
Le bahut rebondi, le dressoir où tout brille,
Et le chaudron fumant sur le feu qui pétille.
Aux aboiements des chiens, la maisonnette accourt :
La mère, les enfants, les valets de labour.
Les écoliers, rangés en cercle, font silence,
Et se prennent les mains ; l'enfant de cœur commence,
Puis, sur un rythme lent, mélancolique et doux,
Avec leurs jeunes voix, ils l'accompagnent tous.

" Laissez dormir vos troupeaux dans l'enceinte ;
Dans les sillons, laissez souffler les bœufs,
Et venez tous entendre une complainte
Qui fait monter les larmes dans les yeux.
Venez ouïr le chant de Notre-Dame.
La pauvre mère au cœur sept fois navré ;
Sur le calvaire elle pleure et réclame
Son Fils que Judas a livré.
Tu l'as vendu, Judas, ô juif immonde !
Trente deniers, traître, tu l'as vendu !
Ton nom, Judas, jusqu'à la fin du monde,
Sera maudit pour ce sang répandu !
Tu le surpris au jardin des Olives ;
Le blond Jésus, doux comme une brebis,
Laissa les fers meurtrir ses mains captives,
Et les soldats déchirer ses habits.
Enfants des bois, pâtres de la prairie,
Laissez vos yeux de larmes se remplir ;
Pleurez le Fils de la Vierge Marie,
Qui sur la croix pour nous s'en va mourir."

.....

Vous qui venez d'entendre la complainte,
Donnez, donnez des œufs blancs au chanteur,
Et vous irez, avec la Vierge sainte,
Droit vous asseoir près de Notre-Seigneur.

Le chant monte, pareil aux rumeurs d'une ruche,
Puis se tait. La fermière alors ouvre la huche
Aux panneaux de noyer reluisants comme l'or ;
Les œufs nouveaux pondus, les œufs tièdes encor
Glissent dans le panier tout tapissé de mousse.
La bande des chanteurs s'éloigne. Leur voix douce
S'affaiblit et s'éteint dans le sentier qui fuit ;
Ainsi de ferme en ferme ils vont jusqu'à la nuit,
Quand la première étoile à travers le feuillage
Tremble comme une larme, ils rentrent au village.
Leur pas plus lent trahit la fatigue et l'effort,
Et d'œufs frais le panier est rempli jusqu'au bord.

*** Au lendemain du jour où tous les fidèles viennent d'assister aux funèbres offices de la Semaine Sainte, voici un document qui a un certain à propos.

C'est la sentence de mort prononcée contre le Sauveur, retrouvée à Aquilla, dans le royaume de Naples, en 1820 ; elle était gravée sur une plaque de cuivre, et une plaque semblable avait été envoyée à chacune des tribus.

L'original est en hébreu et la traduction suivante a été faite par des savants français :

Sentence rendue par Ponce Pilate, gouverneur en chef de la Basse Galilée, ordonnant que Jésus de Nazareth souffrira la mort sur la croix.

Dans la seizième année de l'empereur Tibère César, le vingt-cinquième jour de mars dans la cité de la sainte Jérusalem Anne et Caïphe étant prêtres sacrificateurs du peuple de Dieu, Ponce Pilate, gouverneur de la Basse Galilée, siégeant sur fauteuil présidentiel du Prétoire condamne Jésus de Nazareth à mourir sur la croix entre deux voleurs.

La grande et manifeste preuve du peuple disant que :

1o. Jésus est un séducteur ;
2o. Qu'il est seditieux ;
3o. Qu'il est ennemi de la loi ;
4o. Qu'il s'appelle faussement le Fils de Dieu ;
5o. Qu'il s'appelle fausement le Roi d'Israël ;
6o. Qu'il est entré dans le temple suivi d'une multitude de peuple qui portait des branches de palmiers dans leurs mains.